[Texte]

the structure of this Committee is more important than the structure of the judgeships. For that reason I would support any motion to hear any witness that would have something to say that would help me shape my judgment.

The Chairman: Mr. Symes has something to add.

• 1135

Mr. Symes: Mr. Chairman, I respect some of the concerns my fellow Committee members have raised. I note that in his statement the Minister mentioned there was some division among the citizenship judges, that not all agreed with the amendments brought forward. I think it is important that we hear from both groups, if we can find a representative to express the opinions of those pro and those con, just as we do in other committees, so that we hear both sides of the story, and also perhaps to hear some suggestions on such things as the appeal procedures and the general administration of the citizenship court. Acknowledging the concern members have about the position of citizenship judges, who are really quasi-judicial, I wonder if we might be able to solve the dilemma by holding such a meeting in camera, where we would hear maybe from two judges, representing both sides of the issue. This would help us formulate impressions and perhaps some worthwhile and productive suggestions for improving the bill may arise.

The Chairman: So you are modifying your proposition...

Mr. Symes: I would like the subcommittee to consider the whole proposition of calling citizenship judges and whether or not it would be in camera.

The Chairman: But your suggestion was in camera and, if possible, two differing views.

Mr. Symes: Yes.

The Chairman: If it is possible, of course, to classify these people in such a way.

Mr. Symes: Yes.

The Chairman: Maybe it will not be easy. At least we can ask the Association, if it is your wish, to delegate a couple of people, at least two.

An hon. Member: Why in camera?

The Chairman: Well, Mr. Symes just explained that he is trying to reach a compromise here too. Maybe this would be more pleasant to some of you who are not in favour of inviting a judge. I think this is the decision you are trying to reach.

Mr. Symes: Yes.

The Chairman: I have many more names of people who want to speak on this. I am willing to recognize everybody who shows his hand of course, but I wonder if we should discuss this, for a longer period of time than it would take if we actually had the judges before us.

[Interprétation]

entendre un nouveau citoyen, quelqu'un qui est passé par là. Surtout, en ma qualité de membre du Comité, j'aimerais bien entendre le témoignage d'un juge ou d'un autre témoin. La structure de ce Comité est plus importante que la structure de la magistrature. Pour cette raison, j'appuierai toute motion en vue d'entendre des témoins susceptibles de m'aider à formuler mon jugement.

Le président: M. Symes a quelque chose à ajouter.

M. Symes: Monsieur le président, le respecte certaines des inquiétudes de mes collègues. Dans sa déclaration, le ministre a indiqué qu'il y avait une certaine division parmi les juges de la citovenneté, et que tous ne sont pas d'accord avec les amendements proposés. Il serait important d'entendre des représentants des deux groupes, afin de connaître les opinions de ceux qui sont pour et de ceux qui sont contre, tout comme nous le faisons dans d'autres comités, afin de voir les deux côtés de la médaille. On pourrait peut-être également entendre par la même occasion des propositions sur les formalités d'appel, sur l'administration générale du tribunal de la citoyenneté. Étant donné les inquiétudes de certains membres au sujet de la position des juges de la citovenneté, qui ont en réalité un caractère quasi-judiciaire, je me demande si l'on pourrait résoudre le dilemme en tenant ces réunions à huis clos: alors nous pourrions entendre les témoignages de deux juges, représentant les deux côtés de la question. Cela nous aiderait à formuler nos impressions et peut-être que l'on fera certaines suggestions utiles afin d'améliorer le bill.

Le président: Vous modifiez donc votre proposition . . .

M. Symes: J'aimerais que le Sous-comité songe à la possibilité de convoquer des juges de la citoyenneté et de décider si ces réunions auront lieu à huis clos.

Le président: Mais vous avez proposé que la réunion soit tenue à huis clos et que, si possible, il y ait des représentants des deux groupes.

M. Symes: En effet.

Le président: S'il est possible, évidemment, de déterminer de telles catégories.

M. Symes: Oui.

Le président: Ce ne sera peut-être pas chose facile. Au moins nous pouvons demander à l'Association, si vous êtes d'accord, d'envoyer quelques personnes, au moins deux.

Une voix: Pourquoi à huis clos?

Le président: Eh bien, M. Symes vient d'expliquer qu'il tente d'en arriver à un compromis. Peut-être que ceux d'entre vous qui ne sont pas d'accord pour que l'on invite un juge préféreront que la réunion soit tenue à huis clos. Je pense que c'est là la décision que vous tentez d'atteindre.

M. Symes: Oui.

Le président: J'ai déjà beaucoup de noms sur ma liste. Je veux bien accorder la parole à tous ceux qui lèveront la main, mais je me demande si l'on devrait consacrer plus de temps à cette discussion qu'à l'audition des juges elle-même.